AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure ci-après décrites lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2026 à 19 h 30 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford, à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ces demandes.

- **DM-2026-30093 – Lots 6 696 265 et 6 635 062 – 1100, chemin des Patriotes**

  Cette demande consiste à autoriser un abattage d'arbre pour l'aménagement d'un stationnement alors que ce motif ne fait pas partie de ceux pour lesquels un certificat d'abattage d'arbre peut être émis.

- **DM-2026-30095 – Lot 3 953 771 – 471, rue du Prince-Edward**

  Cette demande consiste à rendre réputé conforme un frontage de 15,24 m pour 2 terrains, alors que la grille des spécifications de l'annexe B du règlement de zonage stipule que le frontage minimal pour un terrain situé dans la zone H-19 est de 21 m.

  Cette demande consiste également à rendre réputée conforme une superficie de 571 m² pour 2 terrains, alors que la grille des spécifications de l'annexe B du règlement de zonage stipule que la superficie minimale pour un terrain situé dans la zone H-19 est de 650 m².

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 27 NOVEMBRE 2026.

_____
Yvan Laberge, avocat
Greffier